

«Ne vous laissez pas distraire» (avec simulateur de voiture)

1. Présentation

L'accidentalité routière est d'abord brièvement présentée aux participants; l'accent est mis sur les dangers de la distraction au volant, diapositives à l'appui. Une partie des participants regarderont ensuite un film sur le sujet (si nécessaire avec des écouteurs pour ne pas être dérangés). Les autres participants prendront le volant de notre simulateur de voiture pour effectuer un trajet ou deux. Ils seront distraits par leur téléphone portable et le GPS, ce qui les empêchera généralement de freiner à temps. Le temps de réaction et la pression exercée sur la pédale de frein seront mesurés et représentés sous forme graphique. Lors du second trajet, les participants parviennent souvent à s'arrêter avant l'obstacle car ils sont moins distraits et exercent suffisamment de pression sur la pédale de frein. Les participants changent ensuite de poste.

Pour finir, on récapitulera l'influence de la distraction sur la conduite et comment éviter de se laisser distraire.

Autres éléments

- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents



2. Recommandations organisationnelles pour «Ne vous laissez pas distraire»

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 15 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Ne vous laissez pas distraire» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Surface nécessaire pour l'exposition, matériel de présentation compris

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du bpa. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Le personnel doit être réparti en groupes de 15 personnes au maximum.

3. Coûts

Coûts (CHF)	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du bpa (par jour)	800	1600	3200
Total	1250	2050	3650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Vous trouverez l'offre globale de nos présentations thématiques sur: www.presentations-thematiques.bpa.ch.

Contact

bpa – Bureau de prévention des accidents

Raphael Burry, conseiller Entreprises

Tél. 031 390 22 63

r.burry@bpa.ch